



A remplir

Section: _____

Indiquer une des sections : M8-M10-M12-M15-M18

Entraînement: _____

Mettre le nom de la salle : _____

Bulletin d'inscription saison 2025-2026

Coordonnées du participant mineur ou majeur :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Genre : ☐ garçon/homme ☐ fille/femme

Profession : _____ Nationalité : _____

N° AVS pour les juniors (information qui nous est demandée par Jeunesse et Sport):

Adresse (rue, n°, NPA, localité) : _____

Nom du représentant légal si participant mineur : _____

Tél.(privé) : _____ Tél. (prof) : _____

Tél. portable : _____ E-mail : _____

Tél portable du membre mineur _____

Qu'est-ce qui vous a amené à participer à ce premier entraînement ? :

Date : _____ Signature : _____

Par ce bulletin je m'engage à :

- Participer dans la mesure du possible régulièrement aux entraînements
- Payer ma cotisation au club dans les délais :
Enfants, jeunes et adultes : 300.- /an (150.- / semestre)
sur l' IBAN CH28 0900 0000 1569 1246 8
Les cotisations se payent normalement d'année en année, néanmoins pour la première période « d'essai », vous pouvez sans autre payer de semestre en semestre. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'un autre arrangement.
Rabais famille : nous contacter pour l'inscription de plusieurs enfants de la même famille nous appliquons un rabais sur la cotisation.
- Annoncer à l'avance (avant le début du semestre) et par écrit mon éventuel départ du club au secrétariat.

En devenant membre du Tchoukball Club Lancy,

Je peux participer gratuitement à toutes les activités suivantes (selon mon âge, mon niveau et les disponibilités) :

- tous les entraînements hebdomadaires du club (enfants, jeunes, adultes et/ou avancés) (non compris entraînements des équipes participant aux championnats)
- les tournois organisés par les clubs de tchoukball de Suisse (voir les dates sur www.tchoukballgeneve.ch)
- les formations d'entraîneurs et/ou d'arbitres

Nous vous informons que lors des activités avec le club, des photographies ou vidéos peuvent être prises. Elles pourront être exploitées et utilisées à des fins de communication ou de promotion. Leur utilisation ne sera bien évidemment que faite de manière strictement positive pour les joueurs/joueuses qui pourront s'y trouver.

Les assurances doivent être prises en charge par chaque membre individuellement.
Les prestations fournies par le club peuvent être modifiées en cours d'année.